

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme : DFASM
 Mention Licence
 Mention Licence pro
 Mention Master
 Mention Spécifique
 Parcours type : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal							Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance		
			Epreuves continues				Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues						Epreuve terminale/Examen		
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
		Certificat de synthèse clinique et thérapeutique					80									100		
		Conférences de préparation à l'EDN	20			2												
		Lecture critique d'articles					100									100		
		Dernier tour de synthèse																
		Certificat de compétences cliniques en session 1 et 2							100									100
		Stages hospitaliers (1 x 3 mois + 1 x 4 mois)																
	UE	SHS																
	UE	formation aux TCS																
	UE	ECOS facultaires						100									100	

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires :-La présence est obligatoire aux vacances de stage prévues par les textes.

La moyenne annuelle sur 20 est le prérequis pour passer dans l'année supérieure afin que les notes soient disponibles pour les jurys de juin et de septembre :

DFASM3: validation sur 2 trimestres -**novembre -janvier puis février - avril**). En cas de note < 10/20 pour un stage donné, les raisons de cette note devront être explicitées à l'étudiant lors d'un bref entretien avec le responsable du stage.

En cas de note annualisée inférieure à 10/20, -le jury peut proposer une validation de stage sous certaines conditions (période de stage complémentaire) et dans ce cas propose l'attribution d'une note de stage. Un stage hors CHU est évalué selon les mêmes modalités. En cas de non validation de cette séquence de rattrapage, l'étudiant ne sera pas autorisé à passer dans l'année supérieure.

Durée du stage (en mois) : 6 mois Période : trimestre

ECOS :

- Pour les ECOS facultaires de DFASM3, il y aura des formations au sein des stages mais pas d'enseignement "facultaire"

- La note finale est constituée par les résultats aux 3 années du cycle 2 : **20% DFASM1, 30% DFASM2, 50% DFASM3**

- une session unique de rattrapage des 3 années du cycle 2 est organisée en DFASM3.

Les étudiants non concernés par la réforme devront valider

2. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil		10 sur 20	Existence d'une note plancher à toutes les UE (10/20)
Règles de compensation (Master)			Pas de compensation entre les semestres

3. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
trimestre/quadrimestre	6 mois		

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation		
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté		
Module de préparation à l'insertion professionnelle		
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)		